

Le skatepark

dans tous ses états

Conception Organisation diversité Evolution

Le
C.O.D.E.
du skatepark

Nationale 2017

En partenariat avec



Les Experts du c.o.d.e.



MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS

Depuis 2013, le Ministère chargé des sports coordonne la campagne nationale de prévention "Partageons le skatepark". Menée en partenariat avec les principaux acteurs du milieu de la glisse urbaine, cette campagne s'inscrit dans une démarche de partage des espaces de glisse, pour que chaque utilisateur ait sa place sur les lieux de pratiques, en toute sécurité.

sports.gouv.fr



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE ROLLER SPORTS (FFRS)

Fédération olympique, elle est délégataire de l'Etat pour le roller et le skateboard, et accompagne actuellement la structuration de la trottinette. A ce titre, la FFRS crée les règles d'équipement qui caractérisent les skateparks pour l'accueil de ses compétitions. Elle propose des formations et délivre des diplômes pour les encadrants qui enseignent sur les skateparks. ffroller.fr

UFOLEP

L'UFOLEP est la première Fédération multisports affinitaire de France, agréée par le Ministère des sports et membre du Comité National Olympique et Sportif Français. Créée en 1928 au sein de la ligue de l'enseignement, elle développe des projets d'éducation à la pratique sportive et contribue ainsi à la formation d'un citoyen éclairé, engagé et humaniste. L'UFOLEP s'appuie sur son réseau de bénévoles et professionnels pour proposer une diversité de pratiques sportives allant du loisir à la compétition. Acteur de l'ESS, l'UFOLEP s'engage pour un sport responsable, éthique et solidaire. ufolep.org



UCPA

Leader du Sport-relation, l'UCPA est une association solidaire et sociale qui place la personne au centre de ses préoccupations. En 50 ans, l'UCPA a accueilli plus de 15 millions de jeunes et leur a permis de découvrir plus de 80 activités sportives différentes dont les activités de glisses urbaines. Dans cette activité, l'UCPA propose des séjours et des loisirs sportifs sur des skateparks de renom. 4 skateparks sont animés à l'année par l'UCPA et 6 destinations vacances permettent de faire le lien entre skate et surf, entre patinage sur roller et patinage sur glace, et entre trottinette urbaine et trottinette freestyle. ucpa.com



WOOD STRUCTURE

Avec bientôt 25 ans d'expérience dans la réalisation de module et rampe pour skatepark, Wood Structure intervient sur divers projets de skateparks intérieurs ou extérieurs, pour proposer aux collectivités et aux riders, des structures qui répondent aux attentes actuelles, de pratiques sportives, de longévité et de budget. wood-structure.com



THE EDGE

The Edge conçoit et fabrique des skateparks depuis 1991. Il propose des aménagements adaptés à la pratique du Skateboard, du Bmx et du Roller. Sa ligne de métiers garantit une maîtrise de la conception et de l'acte de construire. Ils portent une attention particulière à la créativité et au design de leurs projets ainsi qu'aux matériaux utilisés en skatepark indoor, modulaire et béton. theedge.fr



TRANSALP

Comme spécialiste de la pratique sportive en accès libre dans les collectivités publiques, leader pour les terrains multisports et le fitness outdoor, Transalp s'est naturellement intéressé à la pratique de la glisse urbaine. Profitant de l'évolution récente et massive des usages vers la trottinette, Transalp développe des wheelparks plutôt que des skateparks et a fait appel au conseil du meilleur spécialiste Français "Evolving-Skatepark", pour la création de sa gamme pluri-pratiques "SUNSET". transalp.fr





Le c.o.d.e. du skatepark : plus qu'un guide, un état d'esprit...

A travers 4 grands thèmes : la conception, l'organisation, la diversité et l'évolution (c.o.d.e.), découvrez tout l'univers du skatepark...

Que vous soyez au stade du projet, à celui de la mise en service ou que vous cherchiez comment dynamiser votre équipement, nos experts partagent leurs expériences et délivrent leurs conseils. Rendez-vous également sur notre site et notre page facebook pour vous guider toute l'année !



Commandez votre kit sur
collectionlecode.fr
/skatepark

c.	conception	p. 4
o.	organisation	p. 8
d.	diversité	p. 12
e.	évolution	p. 16
	"Rencontre avec..."	p. 20
	Glossaire à quelque chose	p. 23
	Les 10 JE	p. 24



12, rue Edmond Besse - 33000 BORDEAUX
Contact : Alexandre Viel - 05 57 81 70 77
aviel@covision-groupe.fr

Directeur de la Publication : Frédéric Pinaud
Rédacteur en chef : Luc Bourdin (FFRS)
Pilotage & rédaction : ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Alexandre Viel
Photos : ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, FFRS, Commission Skateboard, UCPA, UFOLEP, The Edge, Wood Structure, Transalp, Récréation Urbaine Conseil, M. Hillairaud, Slap'On Graphie, Téo Mazars, Shutterstock, X.
Conception graphique : Pierre Brillot
Communication digitale : Thibault Tressières
Impression : Covision
Diffusion : nationale
Dépôt légal : à parution

La reproduction, même partielle, des articles et illustrations publiés sans autorisation de l'éditeur constitue une contrefaçon. Le c.o.d.e. n'est pas responsable des articles et photos qui lui sont communiqués. Ces éléments sont publiés sous la responsabilité des partenaires et annonceurs



Retrouvez-nous sur : collectionlecode.fr





Les clés d'un projet réussi

Comme les terrains de golf ou les parcours de VTT, chaque skatepark a la particularité d'être unique. Sans connaissance fine des différents utilisateurs et de leurs attentes, des différents concepts et des moyens de les réaliser, cette singularité rime avec complexité. Le c.o.d.e. mène l'enquête...

⊗ Un skatepark pour qui ?

- Un espace de glisse urbaine pour les familles et les plus jeunes ?
 - Un espace pour réaliser des acrobaties tous engins confondus ?
 - Un site optimisé pour une activité, pouvant accueillir un niveau de compétition donné ?
- La liste n'est pas exhaustive, mais de ce premier choix politique découleront tous les autres.

⊗ Un projet avec qui ?

Il est nécessaire d'identifier et d'associer les représentants des utilisateurs ciblés par le projet. Certains d'entre eux peuvent même avoir des compétences pour accompagner la collectivité. Sinon, il faudra s'adjoindre celles d'un spécialiste (bureau d'étude spécialisé, FFRS) qui pourra interpréter les attentes techniques des pratiquants.

⊗ Quel endroit pour mon projet ?

Les critères suivants doivent guider le choix d'un lieu pour implanter un skatepark :

- l'accessibilité au site et aux services (point d'eau, sanitaires, électricité, stationnement, accès des secours, commerces,...) : elle conditionne la fréquentation.
 - l'espace disponible : il conditionne les concepts possibles et leurs évolutions.
 - la visibilité par le grand public : elle améliore la sécurité et l'animation.
- Les complexes sportifs, les centres-villes et les parcs répondent souvent à toutes ces exigences.

⊗ Quel budget ?

Le ratio moyen d'un skatepark varie entre 200 €/m² pour les conceptions avec des formes simples et basses (généralement exclusives à la pratique du skateboard et sous-dimensionnées pour les autres pratiques), à 600 €/m² pour les formes complexes et volumineuses.

Le budget et l'espace déterminent largement le champ des possibles. Par exemple :

- un site de 150 m² ne peut décemment accueillir qu'une mini-rampe.
- un budget de 15000€ d'équipement permet d'acquérir quelques éléments de glisse complémentaires (conception de type "streetpark") ou un unique module attractif.
- un bowl ne devrait pas être envisagé à moins de 120 000 € car en dessous, les possibilités qu'il offre à moyen terme ou les publics qu'il concerne seront très limités par rapport à l'investissement consenti.

⊗ Quelle évolution ?

Les skateparks sont les lieux d'expression de pratiques qui évoluent dans le temps. Le niveau des utilisateurs augmente rapidement avec cet espace. Il est donc nécessaire de ne pas laisser le skatepark figé au jour de sa réalisation et de prévoir des modifications ou des compléments réguliers.

Métier : concepteur

Difficile de résumer les connaissances et les compétences nécessaires pour imaginer les skateparks qu'on citera encore en exemple dans 10 ans. Cela explique en revanche le peu de professionnels exerçant sur le territoire à ce jour. Zoom sur ce métier à part.

Les bases de la conception

Avant de se lancer, il faut déjà savoir agencer des éléments de saut et de glisse pour qu'ils forment un parcours cohérent. Cela signifie que chaque forme doit être dimensionnée en fonction de la vitesse nécessaire à sa bonne utilisation, et elle doit permettre d'utiliser la suivante dans ces mêmes conditions. Cet agencement doit tenir compte des contraintes normatives et des principes de sécurité. Par exemple, ce sont la largeur des éléments et l'espace entre eux qui sont déterminants pour réduire le risque majeur : les collisions (entre pratiquants ou avec des éléments saillants).

La conception commence réellement en jouant sur l'association de formes pour créer des synergies. Le concepteur imagine les possibilités offertes par le passage d'un élément à l'autre. Il crée des éléments pour en relier d'autres afin d'augmenter leur potentiel respectif, ou pour multiplier les profils de pratiquants à qui ils peuvent s'adresser.

Le métier

Le professionnel va quant à lui orienter les concepts en fonction des contraintes multiples. Il va gérer l'intégration des éléments dans un environnement, prendre en compte l'ensoleillement, l'évacuation de l'eau, jouer sur les matériaux pour exploiter leurs atouts, envisager les utilisations détournées...

En plus de la partie créative, il va également modéliser ses productions, en extraire des coupes détaillées, chiffrer les travaux... A ce jour, on ne compte qu'une dizaine de bureaux d'études spécialisés dans la conception de skateparks en France !

Rencontre avec ...



Retrouvez la suite
de l'article avec
Rémy Sardat - The Edge
Page 20

Dur ou modulaire ?

Il existe beaucoup de publications pour vous aider à choisir entre ces deux types de réalisation. Force est de constater que les partisans du béton (structures en dur) sont plus prolifiques et que de nombreux amalgames orientent leurs conclusions. Le c.o.d.e. vous propose une autre analyse...

⊗ Plébiscite

Un point sur lequel tout le monde semble s'accorder, c'est qu'à l'exception de quelques skateparks indoor qui peuvent se permettre le luxe du 100% bois, le sol idéal d'un skatepark est en béton. Lissé à la truelle mécanique ("hélicoptère"), il présente tous les avantages que les enrobés, aussi compactés soient-ils, négligent pas.

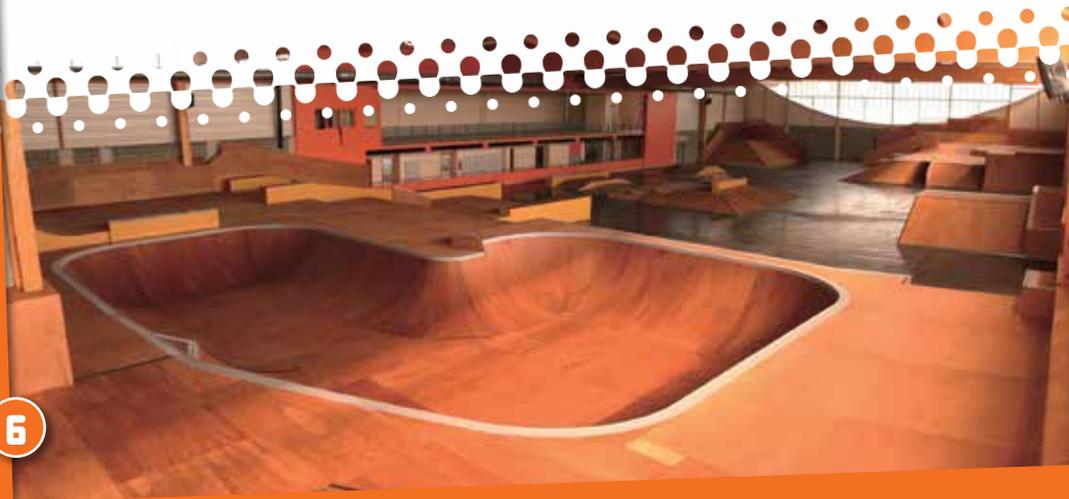
⊗ Economie d'échelle ?

Parmi les arguments en faveur des réalisations 100% béton, le coût revient régulièrement. En effet, si le sol et les formes sont réalisés en béton, il n'est pas utile de couler une dalle sous les éléments, on réalise donc une économie d'échelle par rapport au modulaire.

Cela se vérifie bien sur les réalisations simples et peu volumineuses. En revanche, quand les éléments sont hauts et complexes, la tendance s'inverse en faveur du modulaire. Notez bien que 3 des 4 sports pratiqués en skateparks (Trottinette, Roller et BMX) ont besoin de gros modules pour s'exprimer pleinement.

⊗ Créativité

Il y a beaucoup d'idées reçues sur l'opposition béton/modulaire au sujet des formes réalisables. Le béton permet de réaliser des formes complexes plus facilement, mais rien n'empêche de faire de même avec du modulaire. La créativité tient plus de la compétence du concepteur que du mode de réalisation choisi.





⊗ **Finition**

Le béton permet de lier les formes au sol alors que les bords d'attaques (plaques de seuil) des éléments modulaires posent régulièrement problème. Avantage pour le tout béton de ce point de vue ! C'est d'ailleurs un point de vigilance important quand on opte pour le modulaire.

⊗ **Durabilité et garanties**

On peut simplement résumer ce point à la qualité de la mise en œuvre et à la qualité des matériaux utilisés... Un béton peut fissurer de partout s'il n'est pas bien dimensionné et posé. De la même manière, une planche de HPL (Les laminés haute pression, aussi appelés high pressure laminates) n'aura pas la même durée de vie qu'un contreplaqué extérieur !

⊗ **Moins bruyant en dur ?**

Plus l'élément est massif, moins il est bruyant. L'épaisseur de la surface de roulement et le coffrage des éléments peuvent atténuer les bruits. Cela peut permettre de s'approcher du niveau sonore sur béton qui a l'avantage sur ce point.

⊗ **Amorti des chocs**

Certains éléments dédiés à la pratique du saut nécessitent une surface absorbant une partie des chocs. De ce point de vue sécuritaire, le béton n'est pas adapté à toutes les formes. Avantage au modulaire cette fois.

⊗ **Conclusion**

L'image du modulaire a souffert des trop nombreuses réalisations irréfléchies et sous-dimensionnées, proposées de longues années durant par des prescripteurs qui n'étaient pas formés aux particularités des skateparks et de leurs différents utilisateurs.

L'image du béton est associée à des réalisations modernes, plutôt qualitatives et réputées durables, car ce marché s'est développé plus récemment en France, en bénéficiant des normes de référence, à un moment où les bureaux d'études spécialisés se sont développés.

Dans les faits, le seul point commun à tous les skateparks de référence n'est pas le matériau dans lequel ils ont été construits, c'est qu'ils ont tous fait l'objet d'une conception murie et réfléchie, en relation étroite avec les utilisateurs. Ne faites pas le choix entre l'un ou l'autre, mais utilisez les deux pour leurs avantages respectifs !

Posez-vous la question !

Laisseriez-vous vos enfants chuter à pleine vitesse sur un sol abrasif ? Pas la peine de développer sur les risques de poinçonnement ou l'usure prématurée du matériel : l'enrobé est une mauvaise solution économique, il est mal adapté pour les sports pratiqués en skatepark. A noter toutefois : que quelques collectivités (Gap, Pessac...) ont trouvé une solution pour y remédier partiellement, en posant une résine acrylique sur leurs vieux enrobés.

Certifié conforme !



⊗ Texte en vigueur

Pour les skateparks c'est la norme AFNOR NF EN 14 974+A1 qui s'applique. Elle fixe les exigences de sécurité et les méthodes d'essais des installations pour utilisateurs de sports à roulettes et BMX (vélo bicross). Les propriétaires de skateparks conformes à cette norme peuvent prétendre que cet équipement n'est pas dangereux pour ses utilisateurs (présomption de sécurité). Ce texte est en cours de modification, une nouvelle version doit voir le jour en août 2018.

⊗ Procédure

La conformité aux normes peut faire l'objet d'une déclaration du fournisseur sous sa seule responsabilité. Il s'engage par là sur la qualité de sa production, de ses prestations ou de son organisation. Le fournisseur ou le client peut aussi demander que cette conformité soit attestée par un tiers (laboratoire, organisme d'inspection, organisme de certification...) qui se charge de vérifier que le skatepark répond aux exigences de la norme. On parle alors de certification et non d'homologation mais tout ceci reste une démarche volontaire.

⊗ Classement fédéral

Dans l'organisation du sport en France, l'Etat peut déléguer son pouvoir à des fédérations sportives pour l'organisation d'un ou plusieurs sports. Ces délégations sont attribuées pour 4 ans, à chaque nouvelle olympiade. La Fédération Française de Roller Sports (FFRS) vient de voir renouvelée sa délégation pour le roller et le skateboard. Et pour la première fois, la Fédération Française de Cyclisme vient d'obtenir la délégation pour le BMX freestyle.

Parmi les prérogatives d'une fédération délégataire, il y a celle de définir les règles d'organisation de ses sports. Ces règles contiennent notamment les recommandations en matière d'équipement, pour le bon déroulement des épreuves, classées en fonction des niveaux de compétition (départemental, régional, national). Il appartient donc aux fédérations délégataires concernées de classer les skateparks qui remplissent les conditions permettant l'organisation de compétitions pour un niveau donné.

Les normes AFNOR

Elles ont un caractère volontaire et s'y conformer n'est pas une obligation à la différence de la réglementation (décrets, arrêtés...) dont l'application est imposée par les pouvoirs publics. En cas d'accident, le juge regardera la réglementation applicable et, en cas de défaut, s'il existe une norme dans le secteur d'activité concerné. Il vérifiera alors si la norme a été respectée ou si l'exploitant a pris toutes les dispositions permettant d'assurer un degré de sécurité équivalent aux pratiquants, afin d'établir les responsabilités mises en cause.

Les métiers de l'encadrement

Avec plus de 2 800 skateparks en France, le développement rapide de la trottinette et l'avenir olympique du skateboard, le bassin d'emploi lié aux glisses urbaines est en pleine expansion.

⊗ **Moniteur, entraîneur, directeur... professionnel**

Les métiers de l'encadrement sportif sont régis par le code du sport, avec l'obligation d'une qualification reconnue par l'Etat. Deux diplômes sont mis en place aujourd'hui par la FF Roller Sports :

- **1^{er} niveau** : le CQP (Certification de Qualification Professionnelle) Moniteur de roller skating, centré sur une qualification en initiation et encadrement jusqu'aux premiers niveaux de compétition.
- **2^{ème} niveau** : le DEJEPS mention roller ou skate, centré sur une qualification en entraînement, chef de projet et formateur. Parmi leurs titulaires, on devrait trouver de futurs directeurs de skateparks ou les entraîneurs en charge de la préparation olympique de la nouvelle génération de skateboarders.

⊗ **De l'initiateur bénévole à l'animateur**

Pour garantir la qualité de l'encadrement des initiateurs bénévoles sur les skateparks, la FFRS propose 2 diplômes : le B.I.F. Skateboard et le B.E.F. Roller Freestyle. Ils ne sont pas reconnus pour travailler contre rémunération, mais ils permettent des allègements pour la formation du CQP.

Les gestionnaires ou les organismes proposant des stages à dominante sportive recherchent majoritairement des profils plus polyvalents, pour répondre aux attentes de la grande variété des publics qui fréquentent les skateparks. L'UFOLEP développe aujourd'hui un CQP qui peut répondre à ce besoin.

+INFO ffroller.fr



Rencontre avec... Adil El Ouadeh **DTN adjoint sport société à l'UFOLEP**

Peux-tu nous dire comment l'UFOLEP intègre la pratique en skatepark dans ses formations ?

En tant que fédération sportive, affinitaire et multisports, l'UFOLEP élabore des outils, des dispositifs et des contenus de formation dans le but de répondre aux attentes des différents pratiquant(e)s, dirigeant(e)s et animateur(e)s. Elle les adapte aux constantes évolutions des bassins d'emploi et des besoins sociétaux. L'exemple d'adaptation le plus récent concerne la formation pour préparer l'une des 3 mentions du CQP Animateur de Loisirs Sportifs. Elle intègre désormais un module dédié aux cultures urbaines. En s'appuyant sur leur spécialité de base, les pratiquants de roller ou de skateboard peuvent donc obtenir une qualification tout en augmentant et optimisant leur employabilité du fait du caractère multisports du CQP ALS (Animateur de Loisir Sportif).

Quelles autres actions ou dispositifs liés aux skateparks sont développés par l'UFOLEP ?

En plus du CQP, qui s'inscrit dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle, notre réseau développe un programme "Jeunes Volontaires" et le dispositif des "Juniors Associations Sportives". Cela nous permet notamment de soutenir les initiatives auto-organisées des mineurs et jeunes majeurs. L'UFOLEP a développé le dispositif "UFOStreet" pour accompagner et soutenir l'organisation d'événements locaux. Enfin, dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire, nous disposons d'outils et modèles juridiques proposant une gouvernance et une gestion des skateparks collectives au service de projets co-construits avec les bénéficiaires.

+INFO ufolep.org

Les modes de gestion

Dès le stade du projet, il est important d'envisager le fonctionnement du futur skatepark. Au-delà de la structure municipale en libre accès ou du site privé, Le c.o.d.e. a sélectionné d'autres modèles de gestion.

⊗ Le "Hangar" à Nantes

La Ligue de l'Enseignement (FAL 44) est propriétaire des équipements, et locataire de cette enceinte de 5300m². Elle bénéficie d'une forte subvention de la ville de Nantes qui couvre la location du bâtiment et les charges fixes (électricité, eau, personnel). 11 personnes travaillent dans la structure (dont 8 temps partiels).

Il faut être membre pour utiliser cet équipement, une adhésion à la journée (5€) est possible pour les pratiquants de passage, et ne coûte que 10€ à l'année. Les membres paient un droit d'entrée très accessible pour une demi-journée de pratique, et ont la possibilité de s'abonner à la semaine, au mois ou à l'année. Avec ce système, la Ligue recense de 3 à 5 000 adhérents par an depuis la création du Hangar en 2001.

La structure se divise en plusieurs zones (bowl, rampe, aire compétition, aire de street, mini rampes et bac à mousse, terrain de hockey), ce qui permet d'accueillir tous les publics sans créneau spécifique, en individuel comme en groupe. Le Hangar accueille une grande majorité des écoles publiques de Nantes dans le cadre des enseignements d'EPS, auxquelles s'ajoutent plusieurs écoles de la métropole dans le cadre de journées "découverte des pratiques urbaines"

⊗ Le "Bowl d'Hag" à Haguenau

Ce skatepark de 900 m² a la particularité d'être bâti sur une ancienne patinoire à glace. En réaffectant ainsi le site, la Ville de Haguenau a souhaité maintenir une activité de glisse ouverte aux scolaires, aux associations et au grand public, tout en réduisant les frais liés à l'entretien de la glace.

La Ville de Haguenau emploie 2 salariés pour gérer et animer cet équipement. Des conventions d'utilisation sont signées avec des associations pour leur attribuer des créneaux privilégiés.

Depuis son ouverture en 2010, plus de 25 000 enfants des écoles de la communauté d'agglomération ont pu bénéficier du site, de conseils et de prêt de matériel. Les créneaux payants (+ de 7 000 entrées par an) sont soit réservés à une pratique en particulier, soit ouverts à tous.

Tout au long de l'année, le Bowl d'Hag propose également une série d'événements et de compétitions pour les pratiquants de chaque sport.



⊗ L'EGP 18 à Paris

Installé au cœur d'un quartier prioritaire de la ville, ce site couvert a la particularité d'être complètement gratuit. En plus de donner accès aux équipements, la mairie de Paris met à disposition des encadrants, du matériel pour chacun des 4 sports et des protections individuelles!

Des conventions sont signées avec différentes associations pour réserver certains créneaux, de nombreux événements sont également organisés tout au long de l'année, dépassant parfois largement le strict cadre des activités de glisse urbaines.



Rencontre avec... Anne-Laure Pujol - UCPA

Parmi la soixantaine d'équipements sportifs gérés par l'UCPA, il y a 4 skateparks, peux-tu nous parler de leur fonctionnement ?

"L'Île de loisirs" de Bois le Roi est le fruit d'un partenariat entre trois collectivités réunies au sein d'un Syndicat mixte : la Région Île-de-France finance les équipements, le Conseil général de Seine-et-Marne et la commune de Bois-le-Roi participent au fonctionnement. Le Syndicat nous a délégué la gestion et l'animation du site. Le skatepark comprend une aire de street et un bowl, en extérieur, dans un cadre idyllique. Il est en libre accès mais l'UCPA y propose 2 types de prestations : les cartes de 10 séances encadrées et les produits "vacances" avec les stages trottinettes et les stages wakeboard & Skate.

Le POMGE à Marseille : Le Palais Omnisports Marseille Grand-Est (ou POMGE) est un complexe unique composé d'un espace glace (deux patinoires) et d'un skatepark de 3 500 m². La ville de Marseille a opté pour une délégation de service public et a confié l'animation et la gestion du Palais à l'UCPA. Le skatepark est un des plus fréquentés de France avec en moyenne 75 000 visiteurs par an depuis l'ouverture en 2009. Le skatepark est ouvert tous les jours de la semaine au grand public, avec des créneaux différenciés BMX, Trottinette, Roller et Skateboard, permettant à tous de pouvoir évoluer dans les meilleures conditions de sécurité, quelque soit son niveau de pratique. En plus des entrées grand public, l'UCPA propose des cours à l'année et des stages durant les vacances scolaires. De plus, huit classes de primaire profitent toutes les semaines de séances dans le cadre d'un cycle scolaire. Aussi, les associations marseillaises développent leurs activités au Palais grâce à des créneaux spécifiques. Enfin, avec 600 places assises surplombant le skatepark, le Palais accueille et peut accueillir des grands événements.

INFO ucpa.com





Un mot, des concepts

D'abord réfléchis pour reproduire les gestes du surf à l'aide d'une planche à roulette, les skateparks ont muté au fil des évolutions techniques et de l'arrivée de nouveaux sports.

Le terme skatepark peut s'employer pour l'ensemble des aires d'évolution dédiées aux activités de glisse urbaine permettant la pratique du saut et de la glisse. Ainsi défini, il regroupe 3 types d'aire d'évolution : les aires de street, les rampes et les bowls.

⊗ Laire de street

C'est un parcours dont les différents éléments sont reliés par des surfaces planes. Les spécialistes distinguent plusieurs concepts particuliers :

- le "streetpark" désigne une aire de street essentiellement composée d'éléments reproduisant le mobilier urbain.
- la "streetplazza" désigne une aire de street qui imite une place publique. Elle peut donc être dépourvue d'éléments de relance ou de saut.
- le "flowpark" désigne une aire de street composée d'éléments basés sur le déplacement, et peut donc être dépourvu d'éléments de glisse.

⊗ La rampe

C'est un équipement composé de courbes qui se font face, reliées par une surface horizontale, et équipées de plateformes. On la caractérise en fonction de sa hauteur :

- la "Micro" arrive à mi-hauteur des pratiquants, elle s'adresse principalement aux skateboarders.
- la "Mini" a une hauteur équivalente à celle des pratiquants. Le rayon des courbes est généralement supérieur à leur hauteur. C'est ce qui la rend très accessible et polyvalente.
- la "Maxi-Rampe" a une hauteur très supérieure à celle des pratiquants. Ses courbes sont prolongées par une partie verticale. C'est la rampe qui est majoritairement utilisée pour les rares compétitions de cette spécialité. On parle également de Méga rampe pour les "Big-Rampes" de plus de 6 mètres de haut, notamment utilisées dans des épreuves internationales de "Big Air".

⊗ Le bowl

Il désigne un équipement composé de surfaces de roulements courbes, planes ou d'autres formes, liées entre elles et combinées de diverses manières afin de créer un ensemble cohérent. Quelques concepts spécifiques se distinguent également :

- le "Bowl ouvert" désigne un bowl présentant un accès au niveau du sol.
- le "Snakerun" désigne un bowl qui chemine en longueur et propose un accès en pente dont la profondeur évolue progressivement.
- le "Pool" désigne un bowl qui reproduit la forme d'une piscine, avec une partie verticale qui prolonge les courbes.



Girls !

Longtemps, la présence féminine manquait cruellement sur les skateparks. A l'heure du numérique, les images et les actions développées par et pour les pratiquantes font des émules et traversent les frontières.

⊗ Frenchicks

Le c.o.d.e. du roller – 2015 (collectionlecode.com/roller) avait salué le projet "Girls Welcome" qui ambitionnait entre autres d'offrir aux filles les mêmes conditions que les hommes sur les événements de roller street. Le succès de cette action a en partie mené Précillia Verdier aux responsabilités nationales pour sa discipline au sein de la Fédération. Elle a récemment passé le flambeau à trois compétitrices : Coralie Tan, Manon Derrien et Amandine Condroyer.

Elles travaillent à développer la pratique féminine en skatepark autour de la communauté "Frenchicks". Ce projet vise à animer les skateparks de France en proposant des journées thématiques où les pratiquantes pourront assister à des démonstrations, rouler avec les meilleures compétitrices nationales, échanger avec elles sur les métiers existants autour de leur passion...

A terme, ce projet doit conduire à des rencontres avec les communautés de pratiquantes de différents pays, en commençant par l'Amérique du Sud avec qui elles échantent déjà beaucoup.

⊗ Quad plus féminin ?

On assiste depuis peu au retour du quad (patin traditionnel) sur les skateparks. Et ce mouvement est très majoritairement féminin ! On le voit aux nombreuses vidéos qui circulent sur le net, montrant des groupes de filles, le "Moxy Roller Skate Team" en tête, investir les skateparks et apporter leur touche de créativité.

Au skatepark de l'EGP18 à Paris, ce phénomène se développe actuellement et vient renforcer l'image de diversité chère à ce lieu.

⊗ Et pour les autres sports ?

En dehors du roller, la trottinette freestyle et le BMX ne se démarquent pas ! Les catégories filles sont même inexistantes sur la majorité de leurs événements.

Seul le skate leur fait une part belle et développe sa communauté. A l'image du "collectif Fille" de la Commission Skateboard de la FFRS, on trouve diverses initiatives comme les stages 100% féminins de Pauliana Laffabrier à Bordeaux, ou les cours dédiés aux filles au skatepark de Plougastel.

Un événement installé depuis 2011 en Allemagne fait office de référence pour les skateuses européennes : le "Suck my Truck". Il fait des émules puisque depuis deux ans maintenant, les toulousaines organisent leur propre compétition girls : le "Chicks on wheels" ; et les choses vont vite car cette compétition s'est déjà déclinée dans d'autres villes de France en 2016 !





Partageons le skatepark

Comment faire cohabiter les différents utilisateurs d'un skatepark ? De nombreuses collectivités ont posé la question avec l'arrivée massive de jeunes trottis-riders partout en France. Pour tenter d'y répondre, le Ministère chargé des Sports anime la campagne "Partageons le skatepark" depuis 2013.

⊗ 2014 : le point de vue des pratiquants

La première action du comité de pilotage (COFIL) en charge de la campagne fut de donner la parole aux utilisateurs. Un concours vidéo a été organisé pour l'occasion, permettant à chacun de donner sa vision du partage de l'espace sur les skateparks. Aujourd'hui encore, il est possible d'alimenter cette banque de témoignages.

⊗ 2015 : un kit communication pour les gestionnaires

À l'issue des travaux de la deuxième année de campagne, une série de visuels libres de droits a été révélée au Salon des Maires de France. Elle permet aux gestionnaires d'afficher des règles d'usage qui vont bien au-delà du règlement intérieur.

⊗ 2016 : une plateforme pour mutualiser chaque expérience

Les experts du COFIL ont fait le point sur les différentes questions qu'ils reçoivent régulièrement au sujet des skateparks. Le Ministère a recensé les services et les actions qui pouvaient répondre aux principales questions posées, autour de 3 stades identifiés : le projet, la mise en service et la vie du skatepark.

⊗ 2017 : Le c.o.d.e. du skatepark

Afin de multiplier les supports de diffusion, le Ministère chargé des sports s'est associé aux éditions Le c.o.d.e. pour mettre en place un dispositif pédagogique : "Le c.o.d.e. du skatepark", composé d'un guide, d'un site internet et d'animations sur les réseaux sociaux. Ce dispositif viendra progressivement enrichir la page "Partageons le skatepark" du site : www.sport.gouv.fr



+INFO sport.gouv.fr

Un site, des pratiques

Pour concevoir un skatepark, il faut d'abord identifier le public de pratiquants. En matière de skatepark, ce public se conjugue au pluriel.

⊗ 4 engins, une passion

Trottinette, skateboard, roller ou BMX ? Quel que soit l'engin utilisé, les pratiquants attendent la même chose : pouvoir se déplacer, sauter et glisser sous forme de parcours.

A l'instar des sports aquatiques qui partagent le même bassin, chaque pratique en skatepark a son lot de particularités. Mais les bébés nageurs ne côtoient jamais l'équipe de water-polo, ni le groupe de natation synchro, ni les plongeurs. En revanche, sur un skatepark en libre accès, tous les publics cohabitent régulièrement.

⊗ Polyvalence ou spécialisation ?

Se pose alors une question fondamentale : faut-il concilier sur un même site les particularités techniques de chacun des sports en skatepark, pour chaque niveau de pratique ? Il faut aller visiter le skatepark du Hangar à Nantes (ou à plus grande échelle : Woodward aux Etats-Unis) pour envisager les moyens à déployer pour atteindre cet objectif. Ils n'y sont parvenus qu'en aménageant plusieurs zones complémentaires. Le choix de spécialiser le site peut alors s'imposer naturellement par manque de moyens ou d'espace, car l'expérience prouve que trop de compromis mène à la déception de l'ensemble des publics concernés.



Rencontre avec ...



Retrouvez la suite
de l'article avec
Pierre Laurin et
Léa Frick - Transalp
Page 21

Matériaux : un choix complexe

Pour tenter de concilier les besoins des pratiquants avec les contraintes des gestionnaires, les fabricants ont développé de nombreuses solutions. Avec plus de 30 années de recul, il est possible de dresser un bilan et de se projeter un peu plus vers l'avenir.

⊗ Côté collectivités

Au moment de financer un skatepark avec de l'argent public, les priorités concernant le choix des matériaux tournent autour de la satisfaction du plus grand nombre d'administrés et de la rationalisation des dépenses.

Elles cherchent donc à concilier les attentes techniques des pratiquants avec leur sécurité et celles des spectateurs. Selon la localisation du skatepark, la limitation des nuisances sonores et l'impact paysager peuvent également orienter les choix. Elles recherchent aussi le meilleur compromis entre le coût d'investissement et la maîtrise des coûts d'entretien.

⊗ Côté utilisateurs

On ne pratique pas ces sports sans tomber, et si un pratiquant a le choix, il préférera toujours une surface lisse. Si on veut observer ce qui convient le mieux, il suffit de regarder ce qui est proposé dans les structures privées dont l'entrée est payante, et dans 90% des cas on trouvera une dalle en béton de ciment, des éléments en bois et des surfaces de glisse en acier ou en granit. Mais la plupart de ces sites sont couverts et de nombreuses surfaces en bois ne conviennent pas en extérieur, sans un entretien très suivi.

Rencontre avec ...



Retrouvez la suite de
l'article avec
Frédéric Merlot
Wood Structure
Page 22

“Skatepark staging” faire du neuf avec du vieux

Quand on voit le taux de fréquentation d'un skatepark bien conçu, on comprend l'engouement des collectivités pour ce type d'équipement ! Mais comment garantir l'attractivité de cet investissement dans le temps face aux constantes évolutions des pratiques ?

⊗ Anticiper les évolutions

Si on a la chance de travailler sur le projet, il est facile de réaliser le skatepark idéal en plusieurs tranches. Il sera toujours préférable d'apporter régulièrement de la nouveauté plutôt que de proposer un projet complet dont aucune évolution ne serait envisagée faute de budget. Et cette démarche offre la possibilité de redessiner légèrement un équipement initialement prévu pour lui donner une forme adaptée à de nouvelles pratiques.

⊗ A quel rythme modifier son skatepark ?

Au bout de 2 ans, de nombreuses habitudes sont déjà installées, et il est recommandé de les bousculer dès la troisième année. A partir de là, il faudrait idéalement envisager une modification chaque année, même très légère.

⊗ Comment diagnostiquer les besoins ?

Il y a plusieurs manières de faire évoluer un skatepark, on peut :

- le ré-agencer (uniquement pour le modulaire) pour créer de nouvelles trajectoires à partir des mêmes modules.
- le compléter par de nouveaux éléments, notamment quand il a été programmé en plusieurs tranches, ou s'il reste de la surface disponible non utilisée.
- modifier certains éléments, en superposant des modules sur d'autres devenus obsolètes, en ajoutant des éléments sur des plateformes ou pour lier des modules entre eux et créer des synergies.
- remplacer les éléments qui arrivent en fin de vie ou qui ont été optimisés pour une pratique qui n'est plus représentée sur le skatepark.

⊗ Comment définir les meilleures possibilités ?

Soit en réunissant le fabricant en charge du contrat d'entretien et les représentants des utilisateurs, soit en confiant la réflexion à un bureau d'étude spécialisé. L'important est de bien définir l'enveloppe budgétaire allouée aux modifications pour cadrer la réflexion.

1+1=3

L'idéal est de profiter d'un événement récurrent ou d'un temps d'entretien programmé. Chaque changement peut-être le prétexte à l'organisation d'une fête d'inauguration, qui permet de communiquer sur les nouvelles perspectives données au skatepark. C'est aussi l'occasion d'entretenir un contact régulier entre utilisateurs et gestionnaire qui contribue à la dynamique du site.

Le poids des anneaux

Été 2016... Le CIO a tranché : le skateboard sera présent aux prochains Jeux Olympiques !

Dans le même temps, l'UCI (Union Cycliste Internationale) a organisé ses premiers Championnats du monde de BMX freestyle. Quel impact prévisible ces décisions peuvent-elles avoir sur les skateparks de demain ?

🌀 BMX Race... Olympique depuis 2008

Il aura fallu 3 olympiades pour réellement observer un impact à grande échelle sur l'offre d'équipement de ce sport. Et si vous n'avez pas encore entendu parler de "pumptrack" (parcours de bosses), c'est que ces huit dernières années n'ont pas été suffisantes à vous sensibiliser !

En fait, le phénomène a récemment pris une nouvelle tournure. En 2015, pour la première fois en France, un pumptrack réalisé en enrobé a vu le jour. En optant pour une réalisation en dur au lieu de la faire en terre, l'équipement a pu dépasser le cercle des



cyclistes pour s'ouvrir à tous les engins à roulettes. Deux structures ont ainsi illustré le département du Bas Rhin la même année. C'est donc naturellement à Strasbourg, préfecture de ce département, que le premier Bike Parc de France est né : le STRIDE. Ce site indoor fait le pari de réunir tous les cyclistes amateurs d'obstacles, qu'ils recherchent la vitesse ou les acrobaties, qu'ils soient débutants ou champions.

⊗ Un pari pour 2024 ?

Rien ne laisse présager aujourd'hui de la ville qui sera retenue pour les Jeux Olympiques de 2024, mais Paris est bien candidate. Est-ce que le Skate et/ou d'autres disciplines urbaines y seront représentées ? Faut-il investir, à l'image du vélo, sur un site dédié au skateboard permettant d'accueillir le plus haut niveau de compétition ? Une chose est sûre, certaines collectivités y pensent déjà !

Et qu'un tel équipement serve au final ou non pour les Jeux, il viendra naturellement compléter l'offre pour le plus haut niveau de pratique. En effet, si la France est plutôt bien dotée en skateparks de proximité (plutôt optimisés pour le skateboard depuis ces 5 dernières années), et dispose de plusieurs structures permettant l'accueil de compétitions nationales, force est de constater que nous sommes loin derrière de nombreux pays sur les sites de portée internationale. A ce jour, ni le skateboard, ni le roller, ni la trottinette n'ont de skatepark de ce niveau sur le territoire !



Rémy Sardat - The Edge



Tu as eu une longue expérience de la réalisation avant de te lancer dans la conception, est-ce selon toi un passage obligatoire ?

Nous avons toujours conçu nos skateparks avant de les réaliser, du dessin technique à la combinaison des formes du projet final. Cette complémentarité me semble aussi essentielle que la connaissance aigüe de la destination de l'ouvrage. Un ensemble de compétences qui m'apparaît nécessaire pour réussir un skatepark.

A Rennes, tu as réalisé un des rares skateparks combinant béton et modulaire, comment s'est fait ce choix ?

Un skatepark est un espace commun d'activités de glisse urbaine. Certaines disciplines sont plus acrobatiques avec une demande en éléments de saut et d'élan de forte hauteur. Nous répondons dans ce cas avec du modulaire, moins traumatisant en cas de chute que le béton. Je pense que le skatepark mixte (street park béton + zone module préfabriqué) est une réponse adaptée aux demandes des collectivités qui veulent satisfaire les différentes pratiques.

Plus de 10 ans après sa construction, le Skatepark Nantais "Le Hangar" est toujours une référence nationale. Comment l'expliques-tu ?

Ce skatepark cumule de nombreux atouts : il s'étend sur 5 000 m² et propose plusieurs zones complémentaires. Il est indoor et les modules réalisés en bois lui confèrent une grande modularité. Le lieu peut facilement évoluer en fonction des demandes et des tendances. Nous redessignons des zones pour amener de la diversité et de la nouveauté, essentielle pour la vie du park. Les demandes et propositions viennent souvent des riders qui veulent voir le park évoluer ou l'aménager spécifiquement pour un évènement d'envergure.



+INFO theedge.fr

Pierre Laurin - Transalp

Etonnamment, personne ne proposait de modules spécifiques à chaque sport. Comment t'es venue l'idée ?

J'ai fait développer les modules Sunset par une équipe de pratiquants parisiens et notre chef de produit au bureau d'étude. Au terme de cette démarche, je les ai fait expertiser par un bureau d'étude extérieur : Evolving skatepark.

Le diagnostic de son expert, qui cumule plus de 15 ans d'expérience sur les skateparks, a fait ressortir un manque de prise en compte des nouvelles pratiques de glisse urbaine. Il m'a fait comprendre que nos modules sont principalement dimensionnés pour le skateboard alors que la trottinette, le roller et le BMX sont largement majoritaires sur les skateparks. J'ai donc profité de son expertise pour lui confier la conception de la gamme 2017. Objectif : proposer les formes les mieux dimensionnées pour chaque sport, et réfléchir à une gamme réellement polyvalente.



Léa Frick, Chef de produit Skatepark - Transalp

Comment caractériserais-tu les principales différences entre les 4 sports ?

La première différence, c'est la facilité avec laquelle les pratiquants de chacun des sports vont prendre de la vitesse. C'est elle qui détermine la hauteur des modules que le pratiquant peut exploiter.

La seconde est liée à la partie du matériel utilisée pour glisser : les pegs de la trottinette et du BMX, les parties boisées et les trucks du skate, ou la souplate et les H-blocks des rollers. Combinée à la difficulté qu'offre chaque engin pour prendre une impulsion, cela conditionne les formes, les longueurs et les hauteurs des éléments de glisse qui leur conviennent.

On trouve toutefois des similitudes entre les éléments dédiés au saut pour la trottinette, le roller et le BMX alors que les éléments de skateboard diffèrent en formes et en hauteur. On trouve aussi des points communs entre les formes dédiées à la glisse pour le skate et la trottinette, alors que celles du roller et du BMX sont singulières.





Frédéric Merlot - Wood Structure

Quelles sont les principales différences entre les matériaux que tu proposes en indoor (Lyon, Calais, Marseille...) et en outdoor ?

Je suis très attaché à la sensation d'assurance que procurent certaines surfaces. Je la ressens en skatant sur des essences de bois à la fois lisses et non glissantes. Je fais beaucoup de recherche et de développement en interne pour proposer des matériaux qui ressemblent le plus possible au bois si je ne peux pas en proposer directement.

Nos skateparks indoor sont entièrement en bois massif de premier choix ou en contreplaqués importés des pays nordiques qui sont de très haute qualité. En exploitant les 2 faces des planches, leur durée de vie peut s'étendre à 10 ans.

Pour les skateparks outdoor, nous avons testé de multiples matériaux depuis 1992, jusqu'à faire l'expérience de l'aluminium. Avec un recul de 8 ans, seul le ©Skatelite pro a passé tous les tests. Il réduit significativement le besoin de maintenance, cela me permet de conserver très longtemps une image qualitative sur mes skateparks. Aujourd'hui, je propose uniquement ce produit en extérieur, à la fois pour sa ressemblance avec le bois, sa longévité face aux agressions extérieures, et l'excellent retour des utilisateurs !

Peux-tu nous parler des structures en polystyrène, ta dernière innovation ?

L'idée m'est d'abord venue en réparant un modèle réduit d'avion avec des cubes de polystyrènes ! Elle a pris forme suite à la visite de locaux de transformation du polystyrène dans la zone industrielle voisine de nos locaux. Pendant 4 ans, j'ai cherché à exploiter au mieux les différents avantages de ce matériau : budget, réduction des nuisances sonores, poids (réduction du coût de transport et de la pollution liée), facilité de mise en œuvre et de combinaison des différents éléments entre eux...

J'ai finalement déposé un brevet international, qui ne se limite pas aux skateparks puisque j'ai développé le concept pour les accès PMR, les podiums et scènes de spectacle. Le lancement officiel se fera début 2017.



+INFO wood-structure.com

Glossaire

à quelque chose *by*

Un lexique pratique

Le
c.o.d.e.
du skatepark

SLIDE

Issu du skate pour désigner la glisse sur les parties boisées de la planche, le terme s'étend pour toutes les figures de glisse réalisées avec l'engin perpendiculaire à la trajectoire (sur le plateau de la trottinette ou les "H-block" des rollers)

MARGELLE

Elle désigne une forme particulière de coping (le tube qui fait la jonction entre une courbe et sa plateforme, utilisé pour glisser). Elle reproduit le débord arrondi que l'on trouve autour de certaines piscines, en référence avec une pratique historique du skate dans les bassins vidés en période de sécheresse.

SPINE

Anglicisme désignant l'épine formée en associant dos à dos deux courbes reliées en leur sommet.

CRADLE

S'utilise pour parler des extensions de corner (courbes en virage, présentes dans les coins des bowls par exemple) qui dépassent la verticale pour former une sorte de coquille.

GRIND

Issu du skate en référence au bruit et à l'action de la glisse sur les axes métalliques (trucks) reliant les roues à la planche, le terme s'étend pour toutes les figures de glisse réalisées avec l'engin aligné à la trajectoire (sur les "pegs" de la trottinette et du BMX ou les « soulplate » des rollers).

GAP

Désigne un trou à franchir entre deux éléments

FUNBOX

S'utilise pour désigner les associations de formes dédiées à la fois à la glisse et au saut, généralement situées au centre des skateparks.

LEDGE

Désigne un large muret implanté dans une pente.

HIP

Désigne l'angle formé à la jonction de deux surfaces courbes et/ou inclinées. Il est généralement compris entre 30° et 90°.

Les 10 JE^{by}

10 RÉFLEXES SIMPLES

Le
c.o.d.e.
du skatepark

1

J'
observe
avant de
m'engager

2

JE
laisse
la priorité à celui
qui roule

3

JE
ne stationne pas
entre les éléments

5

JE
respecte
les horaires et les
équipements

4

JE
mets
mon casque,
mes protections

6

JE
surveille
mes enfants

7

J'
utilise
les éléments
de mon niveau

8

JE
ne coupe pas
les trajectoires
des autres

9

JE
participe
à la vie du
skatepark

10

JE
partage
ma passion,
Le c.o.d.e. du
skatepark

Une réalisation

En partenariat avec

collectionlecode.fr